

L'hon. M. STIRLING: Et plus haut encore. On n'en aurait pas entendu la fin.

L'hon. M. HANSON: Nous sommes donc excusables de n'avoir pas alors demandé au peuple canadien de forts crédits pour la défense nationale. Je crois, cependant, (je n'en suis pas certain et je n'ai pas vérifié), que nous avons fait quelque chose en 1934 et 1935 pour aménager dans la province de Québec une usine de munitions dirigée par l'Etat. Je me rappelle que le très honorable député s'y est opposé et, si je ne me trompe, aussitôt revenu au pouvoir, il a fait cesser toute application de ce plan si bien élaboré par le ministère de la Défense nationale pour la fabrication de munitions sous la direction du gouvernement du pays. Cette mesure n'a pas été, alors, trop fortement critiquée, que je sache, mais depuis, je l'ai fortement condamnée. Chacun est, naturellement, toujours plus sage après coup.

Depuis 1935, la question de la défense nationale était bien différente. Qui avait entendu parler d'Hitler en 1933? Mais on en entendit parler en 1934, ou à peu près, quand il fut nommé chancelier du reich allemand. A partir de cette date, une chose en entraînant une autre, l'agression commençait à se dessiner en Europe. J'admets que même à cette date personne ne pensait qu'en 1939 nous serions plongés dans un conflit si tragique. Nous avons été consternés du sort qu'il fit subir à l'Autriche et, au moment du viol de la Tchécoslovaquie, je compris, pour ma part, qu'un maniaque était déchaîné en Europe. Et après Munich... je ne m'en prends pas à ce qui est arrivé à Munich, qu'on le sache bien, car, si jamais un homme a travaillé et lutté pour maintenir la paix, c'est bien le très honorable Neville Chamberlain. Il mérite toute notre sympathie et l'histoire lui accordera une place de premier plan parmi les hommes d'Etat de l'Empire britannique. A ceux qui voudraient savoir les efforts qu'il a faits, je conseillerais un livre que je viens d'écrire...

Des VOIX: Oh, oh.

L'hon. M. HANSON: ... que je viens de lire. Je n'écris pas de livres et j'en suis heureux. On trouve cette phrase, dans la Bible, je crois: "Plût à Dieu que mon ennemi ait écrit un livre!" Certaines gens peuvent apprécier tout le sens de ces paroles; le premier ministre se rappelle peut-être avoir écrit un livre...

Le très hon. MACKENZIE KING: Et j'en suis fier.

L'hon. M. HANSON: ... que peu de gens lisent, je crois. Je dois lui avouer que je ne l'ai

[L'hon. M. Hanson.]

jamais lu; j'ai bien commencé, mais je n'ai pas pu finir.

Le très hon. MACKENZIE KING: Ce n'est pas à l'avantage de mon honorable ami.

L'hon. M. HANSON: Peut-être. J'avoue que je suis stupide la plupart du temps, mais j'avoue n'avoir pas réussi à trouver un intérêt dans ce livre. Voilà, je me suis éloigné de mon sujet. Ceux qui voudraient suivre les efforts tentés par M. Chamberlain pour maintenir la paix en Europe et dans le monde entier, pourront lire un livre de sir Neville Henderson, intitulé: *The failure of a Mission*. C'est là, je crois, le premier compte rendu public des efforts d'un des plus grands hommes d'Etat que nous avons eus en Angleterre; le fait de ne pas avoir réussi ne suffit pas à mériter une condamnation à M. Chamberlain. Je voudrais dire aussi combien j'admire ce qu'il a fait depuis quelque temps, depuis le début de la crise actuelle; il a poussé le dévouement jusqu'à abandonner son poste de chef de l'Etat quand il a vu qu'il ne pouvait conserver, dans la Chambre des communes anglaise, cette confiance inébranlable qu'il jugeait nécessaire.

Je prétends que de 1937 à 1939, le Gouvernement a été suffisamment averti de ce qui se passait en Europe. On me dit—je ne sais s'il en est ainsi parce que je ne puis en avoir la preuve—que le Gouvernement a toujours agi indépendamment de ce qui pourrait se produire en Europe, et qu'il ne devait pas être question des affaires d'outre-mer.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne veux pas interrompre l'honorable député, mais je dois protester immédiatement, je crois, lorsque l'on dit que....

L'hon. M. HANSON: Le très honorable député aura amplement le temps de répondre.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mais lorsque l'honorable député fait une déclaration sans l'appuyer de preuve, il est de mon devoir de nier sur-le-champ une assertion inexacte, et je dirai que cette assertion est fausse.

L'hon. M. HANSON: Naturellement, je sais que le très honorable député ne manquera pas de nier cela, mais je déclare que tel est mon renseignement, et bien plus, pour prouver l'exactitude de ce que je cherche à alléguer, les débats du Parlement, sauf erreur, m'apprennent que lors de chaque crédit adopté, de 1935 à 1939, pour la défense nationale, il était bien entendu que les fonds étaient destinés exclusivement à la défense du Canada. C'est là, semble-t-il, une preuve à l'appui de la position que j'essaie de définir.

Me serait-il permis maintenant de demander où se trouvait la première ligne de défense